

Beauvais

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

☎ 03 44 15 74 12 (permanences du lundi au vendredi de 9h à 17h)

✉ cidf.oise@orange.fr

Entr'elles samu social Beauvais

Accueils de jours Entr'Elles

☎ 06 68 53 37 72 (permanence d'écoute du lundi au vendredi de 9h à 17h)

France victimes 60

Ressort judiciaire de Beauvais

Pour toute demande d'informations juridiques, toute question relative à l'accompagnement pluridisciplinaire et pour les victimes dont le suivi est déjà en cours, vous pouvez joindre un juriste par téléphone ou par mail. Pour le soutien psychologique, des solutions alternatives aux rendez-vous physiques sont actuellement en place, notamment entretiens par appels en visio.

☎ 06 44 29 37 20 (permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 17h)

✉ francevictimes60@orange.fr

Commissariat de Beauvais et Ville de Beauvais

Assistant social du commissariat : M. SCHAEFFER

☎ 06 74 45 31 59 (joignable de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30)

✉ vschaeffer@beauvais.fr

Psychologue du commissariat : Mme INSOLERA

✉ marion_in2000@yahoo.fr pour demander à être recontacté(e)

Chargée de mission droits des femmes et des familles : Mme LEROY

☎ 06 98 25 50 85

✉ sleroy@beauvais.fr

Maison départementale des solidarités (MDS) Beauvais Brulet

☎ 03 44 10 81 00

Compiègne/Noyon

AMI (Association de Médiation Interculturelle)

Information des usagers, accompagnement dans les démarches, veille sociale. Échanges en visio par Messenger possible.

☎ 03 44 40 90 94 (permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

☎ 03 44 15 74 12 (permanences du lundi au vendredi de 9h à 17h)

✉ cidf.oise@orange.fr

Commissariat Compiègne et Ville de Compiègne

Intervenante sociale : Mme VILLETTE

☎ 06 31 48 18 79

✉ ddsp60-csp-compiegne-isc@interieur.gouv.fr

Entr'elles samu social Compiègne

☎ 06 68 53 37 72 (permanence d'écoute du lundi au vendredi de 9h à 17h)

France victimes 60

Ressort judiciaire de Compiègne

Pour toute demande d'informations juridiques, toute question relative à notre accompagnement pluridisciplinaire et pour les victimes dont le suivi est déjà en cours, vous pouvez joindre un juriste par téléphone ou par mail. Pour le soutien psychologique, des solutions alternatives aux rendez-vous physiques sont actuellement en place, notamment des entretiens par appels-visio.

☎ 07 86 62 02 95 (permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 17h)

✉ fv60compiegne@gmail.com

Maison départementale des solidarités (MDS) Compiègne

☎ 03 44 10 43 30

Maison départementale des solidarités (MDS) Noyon

☎ 03 44 10 42 80

Victimes et/ou témoins, appelez le 17 en cas d'urgences.

**Pour toutes demandes de mise à l'abri, appelez le 115
l'éviction du conjoint violent est la règle**